

Image not found or type unknown



Aller au tribunal (travail dissimulé)

Par **Doliprane**, le **23/10/2010** à **22:31**

Bonjour, rnrnj'ai effectué une cinquantaine d'heures supplémentaires non rétribuées depuis le début de l'année.rnAprès deux mises en demeure par LR avec AR à mon chef d'établissement aucune réponse favorable.rnComment aller au tribunal concrètement ?nje suis fonctionnaire (Poste) donc relevant du tribunal administratif je précise !rnEst -il plus intéressant d'aller directement au pénal vu qu'on tombe dans le travail dissimulé (les responsables sont informés de ces dépassements) ?rn timer merci de vos éclairages !